

Du Code Noir au Chlordécone, héritage colonial français aux Antilles: Du monstre esclavagiste au monstre chimique, crimes contre l'humanité et réparations

de [Jean-François Niort](#) (Auteur)

La problématique du Chlordécone et plus généralement celle de l'utilisation massive des pesticides notamment par épandage aérien, est en pleine actualité aux Antilles françaises. Mais rien, à priori, ne semble justifier un rapprochement de cette question avec le Code Noir de 1685 et son rétablissement en 1802 puis en 1805 (au moment de l'introduction du Code civil aux colonies), symbole d'un passé terrible mais révolu. Pourtant, à y regarder de plus près, un point de continuité apparaît : l'héritage d'une même logique coloniale, fondée sur la subordination de ces territoires et de leurs populations à la "métropole", et qui, en instaurant un modèle agricole orienté vers l'exportation commerciale et non vers le développement de l'économie locale, a dans les deux cas conduit à l'apparition de ces deux "monstres" juridiques, l'un esclavagiste, l'autre chimique, par le même processus de dérogation au droit commun national. Deux "monstres", deux crimes contre l'humanité dont il faudra bien réparer les conséquences, autant que faire se peut..